

ITinSell Software
Société par actions simplifiée au capital de 500.000 €
Siège social : 61 rue Sully - 69006 Lyon
504 497 132 RCS LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DES ASSOCIÉS
DU 9 MARS 2026

Les soussignés :

- Monsieur Julien FIETTE,
- La société AO2B,

Associés de la société **ITinSell Software**, ci-après « la Société »,

A pris les décisions ci-dessous énoncées :

- Changement de dénomination,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La collectivité des associés décide de modifier la dénomination de la Société qui sera, à compter de ce jour, la suivante : « 61 S ».

DEUXIÈME DÉCISION

La collectivité des associés, en conséquence de la décision précédente, décide de modifier l'article 3 des statuts qui devient à compter de ce jour :

« La Société a pour dénomination sociale :

« 61 S »

Dans tous les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers, la dénomination sera précédée ou suivie immédiatement des mots écrits lisiblement « société par actions simplifiée » ou des initiales « S.A.S. » et de l'énonciation du montant du capital social, ainsi que du lieu et du numéro d'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés »

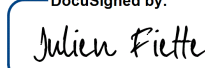
TROISIÈME DÉCISION

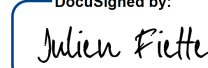
La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit et de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés et répertorié sur le registre des décisions de la Société.

M. Julien FIETTE

P/ La société AO2B
Monsieur Julien FIETTE

DocuSigned by:

F05D66E586184AF...

DocuSigned by:

F05D66E586184AF...